



HAL
open science

Émotions et critique urbaine : les affects en jeu dans la production des espaces

Benoît Feildel

► **To cite this version:**

Benoît Feildel. Émotions et critique urbaine : les affects en jeu dans la production des espaces. Anne Clerval; Camille Gardesse; Jean Rivière. Inégalités et rapports de pouvoir en ville. Actualité de la critique urbaine, Editions de l'oeil d'or, pp.179-202, 2023, critiques & cités, 978-2-490437-26-9. halshs-04357063

HAL Id: halshs-04357063

<https://shs.hal.science/halshs-04357063>

Submitted on 20 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

ÉMOTIONS ET CRITIQUE URBAINE : LES AFFECTS EN JEU DANS LA PRODUCTION DES ESPACES

Benoît Feildel

Maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme
Université Rennes 2, UMR ESO

Introduction

Les processus de transformation de l'espace suscitent des réactions émotionnelles souvent vives de la part des habitants, des usagers, et plus généralement de l'ensemble des populations qui se sentent concernées par l'évolution de leurs espaces de vie. En effet, quel projet urbain, quelle opération d'aménagement, quelle que soit d'ailleurs l'échelle ou l'ampleur de l'intervention sur l'espace, aujourd'hui ne s'accompagne pas de manifestations affectives, parfois positives, mais souvent négatives. Notre intérêt particulier pour la question des affects, envisagée notamment dans les contextes de mise en cause de l'action aménagiste, vient d'un constat relativement simple, à savoir l'expression affectée de ces différentes formes de réaction ou, dit autrement, le fait que celles-ci s'expriment sur le fond d'un affect indiquant l'importance de cette modalité dans la relation que chacun tisse avec l'espace (Feildel, 2010).

Chaque projet suscite son lot d'émotions et devient ainsi un révélateur de l'attachement des populations à leurs lieux de vie, des valeurs projetées par les sociétés sur l'espace (Feildel et Le Jeloux, 2018). Loin de constituer une découverte en soi, la question des formes de sensibilité envers les espaces est un phénomène auquel s'intéressent, depuis un certain temps déjà, les sciences humaines et sociales, et en particulier les sciences de l'espace. Depuis les travaux fondateurs de la géographie humaniste (Dardel, 1952 ; Tuan, 1974), jusqu'à leur prise en compte plus récente dans le domaine de l'urbanisme (Bochet, 2008 ; Martouzet, 2007), ou encore leur traitement dans le cadre des recherches en psychologie environnementale (Scannell et Gifford, 2010), les affects constituent un sujet d'étude dans le champ de la recherche urbaine. Ces différents courants se sont pourtant relativement peu intéressés aux affects, et à leurs diverses manifestations, dans une perspective critique – à l'exception notable d'un courant de la sociologie urbaine (Le Breton, 2012). Jusqu'à présent, ces questions ont surtout fait l'objet de recherches visant à expliciter les modalités de leurs manifestations ; avec quelles intensités, à quelles échelles ou encore selon quelles temporalités s'expriment ces émotions en lien avec l'espace. Dans la filiation directe des traditions phénoménologique et psychologique, les notions d'expérience, de subjectivité, d'intériorité, et leurs corollaires, l'intérêt premier pour la perception, la sensation et les modalités sensorielles, ont profondément marqué l'étude et la compréhension de la dimension affective du rapport à l'espace (Feildel, 2016). Suivant en cela les mouvements qui ont participé au renouvellement de l'intérêt pour les affects dans les sociétés occidentales, notamment sous l'impulsion des neurosciences, rares sont les travaux dans la recherche urbaine qui interrogent l'expérience émotionnelle de l'espace sous l'angle de ses dimensions et fonctions sociales et politiques – qui nous semblent pourtant essentielles.

Cette contribution vise ainsi à interroger les enjeux sociaux du rapport affectif à l'espace, les conditions historiques, culturelles et politiques, de son expression. Nous nous attachons en ce sens à décrypter les circonstances à la fois sociales et matérielles qui influencent les différentes façons que l'on a d'éprouver et d'exprimer la relation affective à l'espace. Nous justifions pour cela l'intérêt d'adopter une approche critique – proche de la « critique sensible » que développe Rachel Thomas (2018) sur la question des ambiances urbaines – susceptible à la fois d'éclairer le rôle des vécus affectifs dans la capacité des individus et des groupes sociaux à accéder aux espaces, à se les approprier, à interagir avec d'autres pour débattre de leur devenir, mais aussi d'interroger les inégalités, les asymétries de pouvoir et les formes de domination, qui pèsent sur l'expression de ces ressentis et participent à la légitimation des manières d'être sensibles *dans* et *à* l'espace.

Nous débuterons notre propos par une nécessaire clarification des notions d'émotion, de sensibilité et d'affectivité, qui, traditionnellement dans le champ des sciences humaines et sociales, et plus encore dans le sens commun, offrent une compréhension limitée à leur dimension phénoménale, ayant ainsi tendance à les rejeter hors du domaine social, et par là-même à obérer leur potentialité critique. En ramenant la question des affects dans le giron de l'analyse sociale, nous montrerons dans une première partie que les conditions de l'expression des vécus, et plus largement les diverses modalités de valorisation des affects dans nos sociétés contemporaines, ne sont pas sans impliquer des rapports de pouvoir susceptibles d'influer sur la qualité de la relation que chaque individu entretient avec ses espaces de vie. Nous tâcherons dès lors de souligner – comme s'attachent à le faire un certain nombre de chercheurs en science politique dans le cadre de l'analyse des mouvements sociaux (Jasper, 2011 ; Sommier, 2010 ; Traïni, 2009) – la potentialité de l'approche émotionnelle comme catalyseur de la critique urbaine. Dépassant la traditionnelle mobilisation des affects principalement comme support de la critique, nous tâcherons de montrer comment une critique des émotions urbaines est possible et souhaitable. Nous nous intéresserons dans une seconde partie aux acteurs de la fabrique urbaine. Nous montrerons, d'une part, comment ceux-ci mobilisent et instrumentalisent les affects à des fins principalement communicationnelles. Nous verrons alors la manière dont cette entreprise de promotion des affects – qui n'est pas étrangère à certaines formes de « travail émotionnel » (Hochschild, 1979) – vise à susciter et renforcer une « communauté émotionnelle » (Rosenwein, 2006), autrement dit à fonder un groupe dont les buts et les valeurs sont étayés par l'émotion socialement performée. D'autre part, l'intérêt porté aux publics, qu'ils soient habitants, usagers ou riverains d'espaces en projet, nous amènera à constater que les processus de « travail émotionnel » et les logiques de « communautés émotionnelles » se retrouvent dans le cadre des mouvements de contestation des projets urbains. Ce faisant, ils constituent de puissants vecteurs de structuration de l'action collective, capables de porter la critique sociale des processus d'aménagement mais devant également conduire à interroger la portée critique des affects.

Pour cette étude, nous nous appuierons sur trois terrains d'enquête, échelonnés sur une dizaine d'années (2008-2018), et répartis dans trois agglomérations urbaines de l'ouest de la France, Tours, Nantes et Rennes. Nous nous sommes intéressés dans ces agglomérations à différentes opérations d'aménagement, et plus largement aux politiques urbaines qui y sont mises en œuvre, permettant ainsi de faire varier nos supports d'analyse, principalement en fonction de l'échelle, de l'horizon temporel et de la matérialité des processus de transformation de l'espace étudiés¹. Sur ces trois terrains, et face à des registres d'action publique diversifiés, nous avons combiné différentes méthodes d'enquête. Des entretiens approfondis ont été menés auprès d'habitants et d'acteurs de l'aménagement², sous la forme de récits de vie habitants et de récits de projets professionnels. Ils ont été recoupés par des observations participantes, principalement dans le cadre des dispositifs participatifs mis en place à l'occasion de ces processus de transformation de l'espace, et complétés par des analyses documentaires, d'articles issus de la presse quotidienne régionale, de sites internet

1 A Tours, l'enquête s'est échelonnée de 2008 à 2015 et a porté sur l'étude de deux Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) représentant les principaux secteurs d'extension de la ville, sur le projet de nouvelle ligne de tramway, ainsi que sur les instances locales de participation citoyenne, Conseils de Vie Locale (CVL). A Nantes, nous nous sommes intéressés plus particulièrement à la démarche de « Diagnostic Sensible du Paysage » mise en œuvre en 2013 par la Ville de Nantes dans le cadre du dialogue citoyen pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM). Enfin, à Rennes, l'enquête a porté sur le projet d'aménagement d'un parc naturel dans un secteur péricentral de la ville mené entre 2012 et 2018, sur la communication institutionnelle autour des projets « emblématiques » de la Ville, ainsi que sur le dispositif de participation citoyenne « Rennes 2030 » dans le cadre de la préparation du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

2 En tout, la démarche d'enquête repose sur 45 entretiens semi-directifs longs, dont 30 entretiens avec des habitants, principalement réalisés à Tours, 15 entretiens avec des professionnels de l'urbain (exerçant en collectivité, en société d'économie mixte, en agence d'urbanisme ou en bureau d'étude) répartis dans les trois agglomérations, ainsi que sur l'observation participante d'une dizaine de réunions publiques en lien avec les projets étudiés.

institutionnels et de billets de blogs, pour ces derniers rédigés principalement par les opposants aux projets étudiés.

Les émotions de la critique urbaine

La dimension sociale de l'expérience émotionnelle de l'espace

Comme le souligne la sociologue Arlie R. Hochschild en introduction de son article *Emotion work, feeling rules, and social structures* (1979), « la psychologie sociale a souffert d'une hypothèse implicite selon laquelle les émotions, parce qu'elles nous semblent spontanées et incontrôlables, ne seraient pas gouvernées par des règles sociales ». Il nous semble que nous pourrions élargir ce constat à l'ensemble des sciences humaines et sociales, tant il est fréquent que les notions et les concepts renvoyant aux phénomènes de l'affectivité – dont font partie les émotions – soient rabattus dans le domaine des approches naturalistes. En effet, « analyser les émotions selon une visée sociologique ou anthropologique ne va pas de soi » (Bernard, 2015). La nature même des phénomènes affectifs³, et la façon dont nous les concevons d'ordinaire, comme des données subjectives, intérieures pour ne pas dire intimes, vécues comme des troubles de l'activité, qu'il convient de contenir autant que faire se peut, ne plaide pas de prime abord pour une investigation sociologique.

Cependant, la perspective naturaliste qui s'est imposée au sujet de l'affectivité, et qui a rejailli sur le sens commun, en offre une compréhension tronquée. Les émotions, entre autres, ne sont pas des phénomènes irrationnels, infralangagiers, antéprédicatifs ou non conceptuels. Au contraire, comme ont pu le souligner un certain nombre de sociologues et d'anthropologues, les émotions, et plus généralement l'ensemble des états affectifs, « ne subsistent et ne se développent, dans un monde où nous sommes sans cesse en contact avec les autres, qu'à la condition de se présenter sous des formes qui leur permettent d'être compris, sinon approuvés ou encouragés, par les milieux dont nous faisons partie » (Halbwachs, 1947). Comme l'a très bien montré l'anthropologue Marcel Mauss, dans une étude consacrée à *l'expression obligatoire des sentiments* (1921) à l'occasion des rituels oraux funéraires australiens, et comme l'avait déjà souligné avant lui Emile Durkheim (1895), « ce ne sont pas seulement les pleurs, mais toutes sortes d'expressions orales des sentiments qui sont essentiellement, non pas des phénomènes exclusivement psychologiques, ou physiologiques, mais des phénomènes sociaux, marqués éminemment du signe de la non-spontanéité, et de l'obligation la plus parfaite » (Mauss, 1921). La conséquence de la construction sociale et du partage des émotions est que la qualité des éprouvés affectifs, leur intensité, leur orientation, s'en trouve modifiée. Le simple fait de communiquer ses émotions aux autres, et déjà de les rendre significatives pour soi-même, n'est pas un acte anodin relevant uniquement de la prise de conscience. Il implique bien plus profondément un début de gestion des états affectifs, qui le rend dès lors dépendant des normes et des valeurs de l'individu et des groupes sociaux auxquels il appartient. De ce point de vue, les émotions sont éminemment justiciables d'une analyse sociologique. Partant, il devient possible – et même nécessaire – de s'attacher à comprendre les mécanismes d'apprentissage, d'intériorisation, de projection, de représentation qui nous font sentir, exprimer et éprouver ces états affectifs selon des modalités variées.

A ce premier constat, d'une faible prise en compte jusqu'à présent de la réalité sociale des affects, il faut ajouter leur caractère intrinsèquement politique et en particulier leur dimension genrée (Anderson et Smith, 2001 ; Sommier, 2010). Ainsi, l'association qui a longtemps prévalu entre

3 Nous employons le terme *affect*, et ses dérivés *affectivité*, *affection*, en référence à la conception spinozienne – antisubjectiviste – pour désigner une modification ou un changement se produisant dans le corps en même temps que dans le mental et qui incite ou inhibe l'action (Spinoza, 1677). L'*affectivité* inclue ainsi les épiphénomènes que sont l'émotion ou le sentiment en tant que ceux-ci constituent différentes expressions affectives, et la sensibilité ou la sensorialité en tant que modalités de l'expérience affective (Feildel, 2013, 2016).

émotivité et féminité, dans un modèle très largement imprégné des lumières et du primat accordé à la raison, au détachement, à l'objectivité, et à leur implicite masculinité, est sans aucun doute un facteur explicatif de l'intérêt tardif des sciences sociales pour la question des affects et – plus profondément encore – de leur marginalisation d'une manière générale. La Raison elle-même est devenue synonyme de contrôle et de domination accrues des émotions (Voirol, 2012). Les analyses féministes qui ont discuté l'opposition entre raison et émotions ont, en ce sens, montré qu'elle constituait l'une des assises principales de la domination masculine (Okin Moller, 1979). Plus loin, cette instrumentalisation politique, qui a nourri la construction du système de rapports sociaux de sexes inégaux – principalement défavorable aux femmes – est aujourd'hui l'objet de nombreuses critiques, qui débouchent notamment sur de nouvelles approches de la justice et de l'éthique visant à reconceptualiser le rôle des émotions et des sentiments dans nos sociétés (Molinier et *al.*, 2009). Des penseuses féministes en premier lieu, à travers la défense d'une éthique du *care* attentive aux dimensions sensibles de la relation, font ainsi valoir la valeur épistémique et morale des affects. Comme elles le soulignent, cette perspective féministe redonne une solide vertu critique à l'analyse des affects. « La perspective du *care* [...] intègre cette dimension comme un corollaire des attitudes et des activités pratiques qui sont premières. La connaissance et la compréhension morales adviennent, non pas de surcroît, mais comme un aspect d'une attention sensible, active, à autrui » (Paperman, 2009). Elle remet en cause les prétentions universalisantes et objectivistes de la morale en produisant une vision historicisée et sociologisée des conceptions dominantes de phénomènes comme les émotions (Paperman, 2009).

Dans le champ des sciences de l'espace, et des études urbaines plus encore, la compréhension des phénomènes de l'affectivité demeure largement marquée par l'approche naturaliste. Les premiers travaux sur la dimension affective du rapport à l'espace, que l'on doit au courant de la géographie humaniste, sont imprégnés de l'approche phénoménologique – et de son principe méthodologique réductionniste. Celle-ci a eu pour effet, en se concentrant sur les contenus de conscience pris dans leur instantanéité, d'hypostasier la réalité sociale (Ansaldi, 1993). Si l'on doit à la méthode phénoménologique, et aux courants de la psychologie ou de la géographie qui y ont pris leur source, d'avoir mis en lumière – et de façon éblouissante, à la manière d'un Dardel (1952) – la dimension affective du rapport de l'être humain à l'espace, il faut aussi reconnaître l'aporie de ces approches. À de rares exceptions (Frémont, 1976), elles n'ont que peu nourri la réflexion sur la dimension sociale des organisations spatiales.

La recherche urbaine, en tant qu'elle s'est progressivement structurée en champ disciplinaire, est quant à elle très fortement marquée par la question de l'utilité des connaissances produites (Scherrer, 2010). Cette caractéristique n'a pas manqué d'influer à la fois sur les priorités des chercheurs dans le domaine – qui ne s'intéresseront que tardivement à la question des affects – et sur la façon d'appréhender un objet à la réputation évanescence. La question des affects semble ainsi éloignée des velléités institutionnelles de fonder une science urbanistique positive solidement ancrée sur des savoirs rigoureux, objectifs et dont l'utilité est évidente, pour ne pas dire immédiate. De la sorte, les travaux que l'on tient communément aujourd'hui pour fondateurs des approches attentives aux sensibilités habitantes dans la recherche urbaine, comme ceux de Lynch sur *l'image de la cité* (1960), apparaissent rétrospectivement fortement marqués par le souci positiviste de l'adaptation de l'individu à son environnement, et finalement peu disertes sur la question des affects, pourtant essentielle (Ledrut, 1970). En ce sens, la recherche urbaine et l'urbanisme ne se sont pas démarqués des autres sciences sociales qui n'ont pas fait grand cas de ces données, si ce n'est au mieux, en les considérant comme un supplément d'âme, pour nourrir une critique des transformations sociales à une échelle microsociologique. Cependant, comme le suggère Rachel Thomas (2018), il reste à explorer une large partie des potentialités critiques de l'affectivité, à interroger l'influence des dispositifs matériels et des processus sociaux impliqués dans la transformation intentionnelle de l'espace, sur les manières d'être sensible, d'exprimer et d'éprouver le rapport à l'espace, de se représenter et de pratiquer l'espace.

L'approche affective de la critique sociale

Si la question des affects a longtemps été occultée par les sciences humaines et sociales, il faut toutefois noter la mobilisation de la thématique – de façon plus ou moins centrale – dans certaines entreprises critiques. C'est ainsi notamment qu'un courant de la sociologie urbaine s'est appuyé sur la reconnaissance et la revendication de la dimension affective du rapport des individus à leurs espaces de vie pour fonder son programme critique. Qualifiée de perspective « sémiologique » par le sociologue Eric Le Breton (2012), en référence à l'importance attribuée à la question du sens et au régime symbolique – et bien que ce courant ne constitue pas une école de pensée unifiée – ses principaux protagonistes vont s'attacher à « la manière dont les individus s'approprient subjectivement des espaces urbains conçus et aménagés par de lointains pouvoirs publics » (Le Breton, 2012). Ce faisant, ils vont nourrir un discours critique quant aux formes de domination qu'impose l'action aménagiste des Trente Glorieuses en France. Ils mobilisent le sensible, l'imaginaire et les affects, pour souligner la richesse de la perspective habitante et dénoncer par là-même la pauvreté de l'approche fonctionnaliste de la ville ainsi que la brutalité de l'intervention des pouvoirs publics.

Henri Lefebvre ou Pierre Sansot en fer de lance de ce mouvement épars participent, avec *Critique de la vie quotidienne* (1947-1981) et *Poétique de la ville* (1971), à mettre en lumière l'entremêlement des représentations et des expériences sensibles, à la fois perceptives et émotionnelles, à travers lesquelles les individus se figurent et vivent l'espace au quotidien. Raymond Ledrut (1973), en se livrant à l'analyse structurale des ordres de signification de la ville, contribue quant à lui à révéler l'importance des déterminations et des représentations sociales dans l'appréhension de la dimension affective du rapport à l'espace. Il fait notamment ressortir des systèmes de préférences pour des modèles urbains en fonction de la nature des liens que chaque individu entretient avec l'espace, et alimente ainsi la critique de la planification urbaine des années 1960-1970. Il constate en ce sens que « lorsque les valeurs affectives qui lient à la ville des hommes s'estompent ou s'effondrent, l'esthétisme, le fonctionnalisme prennent alors le premier rang » (Ledrut, 1970). La critique qui mobilise la donnée affective, dans le domaine des études urbaines, émerge donc en opposition à un Etat planificateur aveugle à la réalité sociale et complexe de la ville. Il faut toutefois noter, à la suite de Le Breton, que cette critique ne vise pas l'intentionnalité du pouvoir sur la ville, ou une quelconque alliance des « dominants » (Le Breton, 2012), mais plus simplement les limites de l'action aménagiste et son incapacité à intégrer ces réalités sensibles.

Le programme critique des sémiologues urbains – resté sans véritable suite à partir des années 1980 – trouve un écho dans le retour récent des affects sur le devant de la scène scientifique, que l'on doit notamment à la sociologie des mouvements sociaux. Cette redécouverte est alors due à l'insatisfaction d'un certain nombre de chercheurs face au modèle exagérément instrumental de l'action et à l'occultation des données affectives qu'il a engendrée. « Elle témoigne d'une volonté de réincarner l'étude des mouvements sociaux, notamment sur le plan narratif, mais aussi de réhabiliter le plaisir de l'engagement » (Sommier, 2010). Si l'on ne peut pas dissocier ce regain d'intérêt pour les phénomènes de l'affectivité d'un retour en grâce plus général au sein des sciences humaines et sociales, de loin, la sociologie des mouvements sociaux est le champ qui offre les prises les plus évidentes avec la perspective critique, dans la mesure où l'activité de mise en question du monde social se trouve au cœur des pratiques contestataires qu'elle analyse, en particulier celles qui s'opposent aux projets d'aménagement et d'urbanisme. Bien que les affects aient eu également pendant longtemps mauvaise presse en science politique, sous l'effet de la réduction objectiviste, l'heure est à un relatif consensus sur la nécessité de les réintroduire dans l'analyse (Neveu, 2011). L'intérêt de ce mouvement est qu'il interroge à nouveaux frais leur rôle en s'appuyant notamment sur l'émergence d'une théorie capable d'appréhender les mécanismes sociaux qui sous-tendent les dynamiques affectives, les stimulent, les inhibent ou encore les canalisent.

Les affects en jeu dans la production des espaces

La tentation du gouvernement des affects dans les projets urbains

La production de l'espace dans le cadre des projets urbains fait la part belle depuis quelques années au registre de l'affectivité, sous différentes formes et avec différentes visées. En effet, il est devenu courant de constater dans les projets urbains, architecturaux ou paysagers la mobilisation d'un vocabulaire des affects, la revendication d'une « approche sensible » – jouant d'ailleurs sur la polysémie et la connotation du terme, supposant empathie et bienveillance [Fig. 1, 2 et 3].

Cette nouvelle promotion de l'affectivité est particulièrement visible dans les projets d'envergure qui, à grand renfort de campagnes marketing, cherchent avant tout à susciter le désir, l'envie, et en particulier celui des investisseurs (Laffont, 2018). Comme le soulignent Gilles Lipovetsky et Jean Serroy (2013), dans le contexte de concurrence exacerbée entre les villes, la dimension esthétique, et avec elle les registres de la séduction et de l'émotionnel, sont devenus des facteurs clés des politiques d'attractivité. « En se théâtralisant, se thématissant, se spectacularisant, la ville génère des expériences, suscite des émotions, crée des sensations : on y cherche une atmosphère, elle répond à une demande d'ambiance » (Lipovetsky et Serroy, 2013). Comme un écho au processus de rationalisation de l'intimité, caractéristique de l'usage économique et politique des émotions dans les sociétés libérales contemporaines (Illouz, 2006), les affects prennent une place de plus en plus importante dans le discours et l'action urbanistique. Exemples emblématiques de cette tendance, le réaménagement des lignes de tramway dans les grandes agglomérations françaises, comme celle de Tours en 2013 [Fig. 1], et avant elle celle de Bordeaux en 2003, a fait une large place aux émotions, que seraient censés provoquer ces systèmes de transport (Gwiazdzinski, 2015).

[Figure n°1]

Dans ces projets qui, au-delà de la création d'un nouveau moyen de transport, touchent beaucoup plus largement au réaménagement de la ville, la mise en récit et avec elle la mise en scène, qui va concrétiser physiquement la production discursive et fictionnelle, instrumentalisent très largement les affects afin de susciter l'adhésion aux projets (Ernwein et Matthey, 2019). Devenu paradigmatique dans la façon de produire la ville, et s'imposant dorénavant comme nouveaux outils de gouvernance, la mise en récit (Matthey, 2014), les événements urbains (Gravari-Barbas et Jacquot, 2007 ; Matthey, 2016), les interventions artistiques (Lipovetsky et Serroy, 2013), prennent pour objet principal la capacité à susciter des émotions, à modeler les affects, à guider l'attention et à produire un alignement de long terme sur le projet politique (Ernwein et Matthey, 2019). Les opérateurs de l'aménagement mobilisent ainsi les affects à des fins principalement communicationnelles et performatives afin de légitimer leur action. Les bâtiments totems et autres « pépites architecturales » [Fig. 2], censés cristalliser l'audace urbaine et « faire entrer les territoires dans la modernité », illustrent particulièrement bien cette tendance généralisée à l'instrumentalisation du registre de l'affectivité, de la sensibilité et des ambiances, pour susciter le « désir d'habiter ».

[Figure n°2]

Cette façon qu'ont les acteurs et les institutions de *faire vibrer la corde sensible* n'est pas nouvelle en soi. Elle est même considérée par ceux qui en usent comme un ressort particulièrement puissant – et non moins discutable – de la production de l'espace (Feildel, 2010). Mais le pouvoir de persuasion de l'affect n'est pas seulement manifeste dans le registre communicationnel, il touche aussi plus directement à l'action et à la logique même de l'aménagement, dans sa dimension prospective. La sémantique affective – le plaisir, les sensations, le désir, le sentiment [Fig. 1 et 2] – est notamment convoquée dans les programmes urbains afin d'alimenter la motivation susceptible d'enclencher et d'entraîner l'action. Bien qu'elle demeure encore peu conceptualisée, pour Ben Anderson et Adam Holden (2008), la dimension affective de l'action aménagiste est déjà une réalité largement à l'œuvre. Comme ils le notent, les dynamiques de transformation des espaces qui accompagnent certaines politiques publiques, telle que la désignation d'une ville au statut de capitale européenne de la culture, comme d'autres dispositifs du même type, sont essentiellement animés par un vocabulaire conceptuel spécifique au registre de l'affectivité (Anderson et Holden, 2008). L'espoir –

entendu au sens de ce qui incline l'individu à espérer et le met en mouvement – que représente ce type d'action, dans la perspective de ses retombées sur le plan urbain notamment, témoigne du fait que les affects deviennent un moteur particulièrement puissant de la gouvernance territoriale. Ils marquent ainsi un profond changement des façons de faire la ville, avec le risque comme le soulignent Anderson et Holden (2008) et d'autres (Ernwein et Matthey, 2019 ; Gravari-Barbas et Jacquot, 2007 ; Matthey, 2016) de suspendre des formes d'action plus ancrées dans le long terme et dans des réalités sociales, culturelles, politiques préexistantes. En outre, le développement de ce qu'il est désormais convenu de qualifier d'« urbanisme affectif » (Anderson et Holden, 2008), désignant un urbanisme animé principalement par la sémantique affective, suscite un enjeu plus vaste, rarement interrogé, celui de l'inégale répartition des capacités à être affecté ou à affecter. La question de l'affectivité, de son instrumentalisation et de son ingénierie dans les politiques urbaines, doit nous amener à interroger ses dimensions politiques (Thrift, 2004), ce que Rancière (2000) a appelé le « partage du sensible ».

Sur ce point, l'étude des affects au niveau des acteurs, élus, techniciens, habitants, est susceptible d'apporter un éclairage intéressant sur les enjeux politiques de leur expression et de leur gestion. Cette lecture des affects en jeu dans la production des espaces n'est cependant permise et rendue possible qu'à la condition – suggérée précédemment – d'une dénaturalisation de l'émotion, au profit d'une appréhension de l'affectivité comme fait social et relationnel (Feidel, 2016).

Émotions spatiales prescrites et prosrites : l'expression et la gestion inégalitaire des affects

Contre les efforts permanents pour imposer la vision d'une pratique d'abord et avant tout rationnelle, il faut reconnaître que les affects sont omniprésents dans les processus de transformation de l'espace (Baum, 2015 ; Hoch, 2006). Que cela soit au niveau de la phase initiale et préalable à l'action, au moment de la conception, ou encore à l'étape de la réalisation, sur le plan procédural, dans la relation entre les acteurs, ou d'un point de vue substantiel, à travers la construction des imaginaires qui vont représenter le projet, la donnée affective s'avère être une donnée fondamentale. A tel point, qu'elle est devenue en quelques années, à la faveur d'un retournement aussi soudain que spectaculaire, un nouveau *totem* dans la fabrique urbaine contemporaine.

Nonobstant la diversité de leurs contributions à l'aménagement de l'espace, les professionnels de l'urbanisme sont tout à la fois conscients que leurs interventions sur le cadre de vie touchent à la dimension affective du rapport des populations à l'espace et de la nécessité dès lors de la prendre en compte. Ils prennent d'ailleurs la mesure de cette nécessité lorsqu'ils projettent les usages futurs des espaces qu'ils conçoivent, à travers les relations qu'ils entretiennent avec les publics auxquels se destinent leurs projets. Ces professionnels développent des modes de connaissance des contextes et des situations dans lesquels ils interviennent qui mettent en jeu l'affectivité de multiples façons, dans l'appréhension et l'évaluation d'un lieu, d'un territoire, dans la lecture qu'ils font de la qualité des espaces, dans les processus créatifs qui leur permettent d'imaginer de nouvelles configurations spatiales, mais aussi dans le rapport à l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus d'aménagement. En ce sens, il est désormais convenu de reconnaître la dimension sensible du travail des urbanistes, « l'attention accordée aux affects et au ressenti, à ses propres impressions et à celles exprimées par les autres (verbalement ou non) est omniprésente [et] la capacité à les provoquer et les interpréter est bien une compétence du chef de projet » (Lévy, 2016). De plus en plus, les professionnels cherchent à susciter l'expression des affects, comme il nous a été donné de le constater dans le cadre notamment de dispositifs participatifs s'appuyant sur un « diagnostic sensible du paysage » (Fig. 3) déployés dans l'agglomération nantaise.

[Figure n°3]

La participation citoyenne, dans le cadre des projets d'aménagement, se trouve aujourd'hui au cœur des processus de revalorisation de l'affectivité. Alors qu'auparavant l'émotion – principalement antagoniste – trouvait à s'exprimer à travers la contestation de ces projets, l'affectivité est devenue

un objet à part entière à *partir* duquel et *sur* lequel urbanistes et élus semblent vouloir travailler. Comme une réponse à l'hostilité grandissante vis-à-vis des interventions sur l'espace, et un revirement de l'attitude traditionnelle de condamnation en illégitimité démocratique (Livet, 2007), on ne compte plus les dispositifs d'inclusion des populations mis en œuvre par les collectivités locales qui s'appuient sur la dimension sensible et affective. Diagnostics sensibles, balades urbaines, cartographies subjectives, médiations artistiques et culturelles, sont ainsi venus s'ajouter à la traditionnelle boîte à outils des urbanistes. Si ces dispositifs font la démonstration d'une certaine efficacité dans leur capacité à mobiliser les affects, confirmant ainsi l'intérêt des ressentis habitants comme source de connaissance (Feildel et Le Jeloux, 2018), ils interrogent néanmoins quant à leurs finalités et à leurs effets, notamment leur prise en compte par les élus et la valeur qu'ils y accordent dans la production des espaces.

« L'atelier citoyen [Diagnostic sensible du paysage] ne vise pas à débattre des projets immobiliers en cours de définition sur le secteur. Ces projets font l'objet de démarches de concertation distinctes. En sollicitant la contribution du groupe de travail, la Ville souhaite s'appuyer sur le regard des habitants dans une démarche de diagnostic urbain afin d'identifier ce qui contribue à la qualité des paysages et de la vie dans le secteur considéré. Les conclusions de l'atelier viendront ainsi nourrir les réflexions urbaines sur ce secteur. » (Extrait de la présentation de la démarche de diagnostic sensible du paysage de la Ville de Nantes)

En particulier, ils posent la question de la construction intentionnelle ou non d'un « affect commun » (Lordon, 2013), d'un pouvoir d'affecter identiquement toutes et tous, qui dès lors s'imposerait comme une norme dans nos « manières de sentir » (Durkheim, 1895 ; Haroche, 2008) l'espace. Ces mécanismes de mise en commun de l'affectivité ne sont pas à négliger et appellent également un regard critique. De mieux en mieux connus et documentés, en particulier dans le cadre de l'étude de la contestation des projets d'aménagement, ces processus doivent également être pris en compte lorsqu'ils sont instrumentalisés dans le cadre des politiques urbaines.

C'est à l'aune de situations de conflit, en particulier autour de projets d'aménagement dans l'agglomération tourangelle et plus récemment dans la métropole rennaise, que nous proposons d'éclairer ces enjeux relatifs à l'expression et à la gestion des affects. L'étude de la contestation des projets d'aménagement, et des expressions émotionnelles auxquelles elle donne lieu, permet de souligner l'importance des affects dans la structuration de l'action collective. L'analyse des situations de conflit montre comment l'émotion s'enracine dans un vécu négatif, un sentiment de mépris et une profonde indignation. Elle montre également comment l'absence de « reconnaissance » (Honneth, 2000) de cet affect nourrit la contestation et l'oriente dans un sens particulier, le plus souvent en réaction aux conditions procédurales de l'action et moins au regard de son contenu substantiel.

« On a vécu cela, mais alors avec un sentiment de consternation extrême. On aurait pu se dire, ben tiens quand même, on va peut-être un peu plus écouter les gens puisque c'était pas le cas avant... puis finalement non. On s'est aperçus que non. Et la première réunion publique, puisqu'il y a eu une première réunion publique concernant ce projet... où nous assistions avec beaucoup d'autres personnes... nous avons compris à ce moment-là que, bis repetita placent... les choses qui plaisent... bah là qui déplaisent... vont se répéter deux fois. Et qu'on nous mentait. On a été dans le mensonge. Donc bon. Sans vergogne. Comment voulez-vous que l'on ne réagisse pas ? En disant, y'en a... et je vais être clair : y'en a qui votent à droite à qui la municipalité de gauche... donne raison. Il y en a d'autres qui ont voté à gauche... et on nous méprise. C'était cette notion de mépris qui était totalement insupportable. C'est vrai que là ça a démarré, ça a

démarré... ça a démarré sec, oui. C'était le combat » (Extrait d'entretien avec un habitant de Tours)

On mesure à travers les dires de cet habitant, concerné par une opération d'urbanisme qui vient impacter son espace de vie en périphérie de l'agglomération tourangelle, le rôle de l'ancrage affectif dans la contestation de l'action publique. Comme le souligne Olivier Voirol (2009), « les revendications de reconnaissance prennent leurs assises dans un vécu négatif lié à des formes de stigmatisation, de mépris, d'injustices, d'humiliations », cependant « ces revendications ne prennent pas seulement sens en tant qu'articulations d'une expérience négative, elles sont liées à un horizon normatif de la reconnaissance qui est constitutif des sociétés modernes ». Par exemple, l'opposition à la transformation des prairies Saint-Martin à Rennes, site qui avait conservé jusqu'à présent une allure faiblement anthropisée malgré sa proximité au centre-ville, en « grand parc urbain accueillant des aires de jeux, de détente et d'observation de la nature », nécessitant l'expropriation et la démolition d'habitations et de jardins familiaux, doit beaucoup à la demande de reconnaissance du rapport affectif des populations au lieu.

« Il y a des familles qui sont là depuis la construction des maisons dans les années 1930. Ce sont des personnes âgées qui y ont toujours vécu. Aujourd'hui, elles sont très inquiètes. On va nous recaser dans des immeubles, comme des pions. Ces maisons ont une forte valeur sentimentale » (Extrait de l'article de Ouest France « Aux prairies, le bonheur n'est pas dans le pré », 14 mai 2015).

« Pourquoi préserver les jardins des prairies Saint-Martin ? [...] Préserver l'esprit du lieu : Les promeneurs et les habitants des quartiers périphériques aiment cet endroit pour son caractère sauvage et la personnalité forte apportée par les jardins. On sent un attachement à ce lieu exceptionnel que la ville ne peut ignorer » (Extrait du blog « Les prairies Saint Martin », 9 novembre 2011)

« Pour finir l'arrogance et la violence seront encore l'apanage de nos élus qui savent organiser des réunions d'enfumage public comme la synthèse des opérations séduction de l'entreprise chargée d'engloutir les Prairies pour 9 millions d'euros, mais savent aussi bien arracher et détruire manu militari nos cultures et nos rêves d'une société plus juste. » (Extrait du blog « Tous aux prairies ! », 21 mars 2013)

S'il convient de reconnaître avant toute chose l'expérience sociale négative qu'engendre ce type de situation, et d'analyser le rôle des institutions – notamment dans le cadre des débats publics – qui tentent d'atténuer ces ressentis en mettant en œuvre des dispositifs participatifs travaillant l'affectivité, il faut également noter la montée en puissance dans nos sociétés d'un discours des affects. Les processus de valorisation de l'émotion et de l'esthétique (Holmes, 2010 ; Lash, 1993) qui accompagnent ce mouvement, qui font que les individus évaluent de plus en plus leurs manières d'agir et de penser au regard de l'intensité des affects qu'elles leur procurent, sont un facteur déterminant de la valeur aujourd'hui attribuée à leur expression. Le fait de convoquer les affects pour contester un projet d'aménagement est révélateur d'un « régime émotionnel » (Reddy, 2001) qui a cours dans nos sociétés, autrement dit de « l'assemblage des pratiques qui établissent un ensemble de normes émotionnelles et qui sanctionnent ceux qui les enfreignent ». La contestation s'appuie en outre sur le mode impératif de l'expression des émotions, sur la garantie que l'affectivité assure quant à l'« authenticité de l'engagement » (Livet et Thévenot, 1997). Si ne pas ressentir, ne pas partager les affects, ne pas comprendre l'émotion d'autrui est bien souvent considéré comme une offense (Paperman et Ogien, 1995), cela implique sur un versant pragmatique la possibilité d'une « expression stratégique des émotions », comme a pu le souligner Christophe Traïni (2010). L'expression des émotions participe alors à l'instrumentalisation de certains types d'affects. À cette fin, il faut reconnaître l'importance des « dispositifs de sensibilisation » [Fig. 4], c'est-à-dire

« l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue » (Traini, 2010).

[Figure n°4]

Les manifestations de la colère, de l'inquiétude, de l'angoisse, sous différentes formes, constituent de puissants vecteurs d'actualisation des valeurs projetées sur l'espace (Feildel, 2014). Les effets identitaires produits par la mise en débat de ces valeurs à travers l'action sur l'espace entrent alors en résonance avec l'éprouvé affectif pour façonner des « communautés émotionnelles » (Rosenwein, 2006), autrement dit des groupes sociaux partageant la même évaluation de leurs affects. Comme a pu le remarquer par exemple Jacques Lolive (1997), dans son étude de la contestation du TGV Méditerranée, l'émotion suscitée par le projet d'aménagement de cette infrastructure facilite l'engagement des riverains. Elle joue un rôle important en particulier dans le processus de territorialisation, au point que l'action des opposants devient « l'expression pathétique d'une identité territoriale menacée » (Lolive, 1997). Cette « communauté de situation » illustre la dynamique de partage des affects et l'accord qui peut en découler quant aux valeurs projetées sur l'espace, ainsi que la résonance de ces dernières dans l'affirmation commune d'un même rapport affecté à l'espace. Cette mise en commun de l'affect va à la fois influencer sur la relation au territoire, sur les pratiques spatiales des individus, et marquer le processus de gestion et d'expression des émotions dans le cadre du projet.

L'ensemble de ces mécanismes qui s'apparente à un « travail émotionnel » (Hochschild, 1979), avec ses règles de sentiments plus ou moins conscientes, avec ses lignes de conduite qui dirigent la façon de ressentir, qui prescrivent ou proscrivent des manières de sentir, nous éclaire sur la construction sociale des affects, la place qu'ils prennent dans le cadre des mobilisations autour des projets d'aménagement et, possiblement, les formes d'instrumentalisation dont ils peuvent faire l'objet. La mise en lumière de ces communautés regroupées autour de manières d'être sensible, de ces styles manifestant une commune expression de l'émotion, de ces régimes déterminant quelles émotions sont favorisées et lesquelles ne le sont pas, et plus généralement de ce travail marquant l'influence des règles sociales dans la gestion des affects, montrent combien l'affectivité est aussi un fait social, nécessitant d'être envisagée comme tel, notamment dans la façon dont elle s'impose aux individus.

« On a formé un groupe [contre le projet] tout simplement en allant voir les gens et en leur expliquant qu'il se préparait des choses et à un moment on a fait une invitation pour un ensemble de personnes de la rue... et moi j'avais donc des photos que j'avais prises. J'avais été prendre les plans en photo et ces photos là j'ai pu les passer. Et donc en expliquant aux gens le projet auquel ils allaient être confrontés... Alors le groupe, il s'est fait, il s'est créé. Le jour où on projette les photos que j'ai prises. Je projette et on les commente, on recueille les avis. Et puis on demande aux gens, qu'est-ce que vous en pensez ? Est-ce qu'on y va ? Est-ce qu'on fait une démarche ? Et tout le monde, là, a été d'accord. Tous ceux qui étaient présents. Bon, ça représentait grosso modo une dizaine de personnes. »
(extrait d'entretien avec un habitant de Tours)

« Y'avait vraiment qu'un seul couple, très opposé [au projet]. Lui aussi, guidé par ses propres enfants, qui eux avaient eu un problème de ... d'immeuble derrière leur maison, et qui étaient arrivés à faire que le maire change le projet – au lieu que leur... l'immeuble vienne contre leur maison. Alors ils se sont imaginés qu'en faisant une coalition – puisqu'on m'a reproché, moi de ne pas participer à ça – en faisant une coalition que la force allait faire... Finalement, on a participé ! On a signé des pétitions, on a signé des trucs pour le retrait total du projet ! C'était un petit peu irrationnel... C'est des gens qui sont en retraite, donc je sais pas moi, au contraire, un peu d'animation de temps en temps, ça fait pas de mal, non ? On a

pas essayé de les convaincre, c'est pas notre rôle non plus. On se battait avec par solidarité ... par solidarité avec eux. Ça a été un petit peu difficile parce qu'on était obligés d'adhérer un peu à leur discours ! » (extrait d'entretien avec un habitant de Tours)

En outre, les processus de gestion et d'expression des affects sont loin d'être neutres, ils transforment l'individu dans son rapport à soi et aux autres. De cette façon, les processus de valorisation et de dévalorisation de certaines émotions ont des conséquences au niveau des individus, sur leur vie affective et sur leurs interactions, mais également au niveau de la structure des rapports sociaux (Jeantet, 2003). Comme le souligne Aurélie Jeantet à propos de « l'émotion prescrite au travail » (2003), les relations sont habitées par des émotions qui en font soit des moments conviviaux produisant du lien social, soit des moments conflictuels et asymétriques où peuvent s'exercer une domination. La non-reconnaissance des expériences affectives dans le cadre de la contestation des projets urbains contribue aussi à banaliser l'affect négatif, « ces expériences devraient être acceptées comme "allant de soi" parce qu'il n'y aurait "pas d'autres solutions" » (Voirol, 2009). En ce sens s'exerce une forme de travail sur les sujets comme le fait remarquer Voirol, non seulement sur l'expérience négative, mais également sur sa naturalisation, conduisant à son acceptation. Dans la mesure où ces processus affectifs participent à entretenir des formes d'inégalités sociales face à l'action publique, à la fois en distinguant et en façonnant les affects légitimes, ils méritent évidemment une attention critique. Tous les individus n'ont pas la même capacité à être affecté et à affecter, selon la répartition de leurs parts et places respectives dans la société (Rancière, 2000) ou, dit autrement, selon leurs capitaux sociaux, culturels et économiques (Lordon, 2010).

Conclusion

La mise en lumière des différentes facettes des processus de transformation des espaces habités vient souligner la dimension particulièrement heuristique – et nouvelle – des affects dans le cadre des approches critiques. Elle montre leur capacité à révéler les processus de construction de normes qui confortent la place des dominants et, plus largement, à éclairer les conditions d'un « partage du sensible » (Rancière, 2000) dans des contextes où l'objectif est d'orienter dans un sens délibérément consenti l'« affect commun » (Lordon, 2013). La mesure et la prise en compte dans le domaine de l'urbanisme de ce que sont les affects permet d'attirer notre attention sur l'ensemble des mécanismes qui, au-delà de leur traditionnelle disqualification dans les instances de débat autour des projets, ou de leur intégration relativement nouvelle dans les processus de transformation intentionnelle des espaces, encouragent l'effacement des divergences ou écartent l'éventualité d'un désaccord sur l'évaluation et la signification des ressentis (Feildel et Le Jeloux, 2018). Jusqu'à présent relativement discrets dans les approches critiques, les affects apparaissent ainsi sous un jour nouveau qui ne les réduit plus simplement à un support de la critique – sans pour autant évacuer cette fonction qui trouve son origine dans la reconnaissance de la dimension affective du rapport à l'espace. Les affects ne peuvent plus être envisagés comme des données naturelles, purement subjectives et extérieures à toutes formes de rationalisation, dont les sociétés contemporaines se font trop facilement et rapidement l'éloge, masquant par là-même, sous les atours d'un sentimentalisme bienveillant, diverses formes d'inégalités et d'exclusion sociale. Grâce aux efforts de théorisation de la donnée affective, à la suite des travaux de Arlie R. Hochschild (1979) qui montrent comment les émotions sont façonnées par des règles sociales, de ceux de Pierre Livet (2002) qui nous invitent à voir les émotions comme des révélateurs de valeurs et de normes, ou plus récemment de Eva Illouz (2019) qui illustrent la transformation inexorable des émotions en marchandises sous l'effet du capitalisme consumériste, les affects deviennent un véritable objet de la critique, susceptible de donner lieu à une analyse des transformations de l'expérience vécue et des processus sociaux, historiques et politiques qui en sont le moteur.

Bibliographie

- Anderson, B., Holden, A., « Affective Urbanism and the Event of Hope », *Space and Culture*, 11, 2, 2008, 142–159.
- Anderson, K., Smith, S., « Editorial: emotional geographies », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 26, 1, 2001, 7–10.
- Ansaldi, S., « Adorno critique d'Husserl: dialectique, sociologie et phénoménologie », *Futur antérieur*, 5–6, 19–20, 1993, 151–160.
- Baum, H., « Planning with half a mind: Why planners resist emotion », *Planning Theory & Practice*, 16, 4, 2015, 498–516.
- Bernard, J., « Les voies d'approche des émotions », *Terrains/Théories*, 2, 2015, 15.
- Bochet, B., « Les affects au cœur des préoccupations urbaines et urbanistiques : la réintroduction du sensible pour penser et concevoir la ville », *Geographica Helvetica*, 1, 4, 2008, 253–260.
- Dardel, E., *L'homme et la terre. Nature de la réalité géographique*, Editions du CTHS, Paris, 1952.
- Durkheim, E., *Les règles de la méthode sociologique*, Félix Alcan, Paris, 1895.
- Ernwein, M., Matthey, L., « Events in the affective city: Affect, attention and alignment in two ordinary urban events », *Environment and Planning A: Economy and Space*, 51, 2, 2019, 283–301.
- Feildel, B., *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*, Thèse de doctorat, Université F. Rabelais, Tours, 2010.
- Feildel, B., « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme », *Norois*, 2, 227, 2013, 55–68.
- Feildel, B., « Participation citoyenne et émotions », in Martouzet, D. (dir.), *Ville aimable*, Presses universitaires François Rabelais, Tours, 2014, 331–347.
- Feildel, B., « L'émotion est ce qui nous relie. Éléments pour une approche relationnelle des phénomènes affectifs et des dynamiques socio-spatiales », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 11, 2, 2016, 233–259.
- Feildel, B., Le Jeloux, J., « L'expression et la gestion des émotions dans les projets urbains. Les dispositifs participatifs à l'épreuve des affects », in Blondiaux, L., Traïni, C. (dir.), *La démocratie des émotions*, Presses de Sciences Po, Paris, 2018, 217–242.
- Frémont, A., *La région, espace vécu*, Flammarion, Paris, 1976.
- Gravari-Barbas, M., Jacquot, S., « L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes », *Géocarrefour*, 82, 3, 2007.
- Gwiazdzinski, L., « Des tramways nommés désirs - Métropolitiques », *Métropolitiques.eu*, 2015.
- Halbwachs, M., « L'expression des émotions et la société », *Échanges sociologiques*, 9, 1947.
- Haroche, C., *L'avenir du sensible. Les sens et les sentiments en question*, Presses Universitaires de France, Paris, 2008.
- Hoch, C., « Emotions and Planning », *Planning Theory and Practice*, 7, 4, 2006, 367–382.
- Hochschild, A.R., « Emotion work, feeling rules, and social structure », *American Journal of Sociology*, 85, 1979, 551–575.
- Holmes, M., « The emotionalization of reflexivity », *Sociology*, 44, 1, 2010, 139–154.
- Honneth, A., *La lutte pour la reconnaissance*, Les éditions du Cerf, Paris, 2000.
- Illouz, E., *Les sentiments du capitalisme*, Éditions du Seuil, Paris, 2006.
- Illouz, E., *Les marchandises émotionnelles*, Premier Parallèle, Paris, 2019.

- Jasper, J.M., « Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research », *Annual Review of Sociology*, 37, 1, 2011, 285–303.
- Jeantet, A., « L'émotion prescrite au travail », *Travailler*, n° 9, 1, 2003, 99–112.
- Laffont, G.-H., « Vers un design affectif de l'urbain ? Lyon-Confluences et le Voyage à Nantes comme archétypes d'une ville sensible et esthétisée », in *Saisir le rapport affectif aux lieux*, Centre Culturel International de Cerisy, Cerisy-la-Salle, 2018.
- Lash, S., « Reflexive Modernization: The Aesthetic Dimension », *Theory, Culture & Society*, 10, 1, 1993, 1–23.
- Le Breton, E., *Pour une critique de la ville: la sociologie urbaine française : 1950-1980*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2012.
- Ledrut, R., « L'image de la ville », *Espaces et sociétés*, 1, 1970, 93–106.
- Ledrut, R., *Les images de la ville*, Anthropos, Paris, 1973.
- Lefebvre H., *Critique de la vie quotidienne*, 3 tomes, Paris, Grasset, L'Arche, 1947-1981.
- Lévy, L., « L'urbaniste, professionnel de l'improvisation ? », *Cybergeog: European Journal of Geography*, Débats, Les métiers de la ville, 2016.
- Lipovetsky, G., Serroy, J., 2013 *L'esthétisation du monde. Vivre à l'âge du capitalisme artiste*, Paris, Gallimard, 493
- Livet, P., *Emotions et rationalité morale*, Presses Universitaires de France, Paris, 2002.
- Livet, P., « Emotions et révision : la dynamique des débats », in Revel, M., Blatrix, C., Blondiaux, L., Fourniau, J.-M., Hérard Dubrueil, B., Lefebvre, R. (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, (Sous la dir.), Editions La Découverte, Paris, 2007, 339–352.
- Livet, P., Thévenot, L., « Modes d'action collective et construction éthique : les émotions dans l'évaluation », in Dupuy, J.-P., Livet, P. (dir.), *Les limites de la rationalité et la constitution du collectif : rationalité, éthique et cognition*, La Découverte, Paris, 1997, 412–439.
- Lolive, J., « La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, 10, 39, 1997, 109–130.
- Lordon, F., *Capitalisme, désir et servitude*, La Fabrique, Paris, 2010.
- Lordon, F., *La société des affects. Pour un structuralisme des passions*, Editions du Seuil, Paris, 2013.
- Lynch, K., *The image of the city*, MIT PRESS, Cambridge, 1960.
- Martouzet, D., « Le rapport affectif à la ville : positionnement théorique et épistémologique », *Praxis, Revue électronique d'Aménagement*, 2007.
- Matthey, L., « L'urbanisme qui vient. Usage des valeurs et du storytelling dans la conduite contemporaine des projets urbains (un exemple suisse) », *Cybergeog: European Journal of Geography*, Débats, Les valeurs de la ville, 2014.
- Matthey, L., « Gouverner par l'évènement », *L'Observatoire*, 48, 2016, 87–90.
- Mauss M., « L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens) », *Journal de psychologie*, 18, 1921, 425–434.
- Molinier, P., Laugier, S., Paperman, P. (dir.), *Qu'est-ce que le « care » ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Payot, Paris, 2009.
- Neveu, E., *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2011.
- Okin Moller, S., *Women in western political thought*, Princeton University Press, Princeton, 1979.
- Paperman, P., Ogien, R., *La couleur des pensées : Sentiments, émotions, intentions*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1995.
- Rancière, J., *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, La Fabrique, Paris, 2000.
- Reddy, W.M., *The Navigation of Feeling: A Framework for the History of Emotions*, Cambridge University Press, Cambridge, 2001.

- Rosenwein, B.H., *Emotional Communities in the Early Middle Ages*, Cornell University Press, 2006.
- Sansot, P., *Poétique de la ville*, Armand Colin, Paris, 1971.
- Scannell, L., Gifford, R., « Defining place attachment: A tripartite organizing framework », *Journal of Environmental Psychology*, 30, 1, 2010, 1–10.
- Scherrer F., « Le contrepoint des études urbaines et de l'urbanisme : ou comment se détacher de l'évidence de leur utilité sociale », *Tracés*, 10, 2010, 187–195.
- Sommier, I., « Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux », in Fillieule O., Sommier I., Agrikoliansky E. (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2010, 185–202.
- Spinoza, B., *Ethique*, édition de 1907, Armand Colin, Paris, 1677.
- Thomas, R., *Une critique sensible de l'urbain*, Habilitation à diriger des recherches, Communauté Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2018.
- Thrift, N., « Intensities of feeling: Towards a spatial politics of affect », *Geografiska Annaler*, 86 B, 1, 2004, 57–78.
- Traïni, C. (dir.), *Emotions... Mobilisation !*, Presses de Sciences Po, Paris, 2009.
- Traïni, C., « Des sentiments aux émotions (et vice-versa). Comment devient-on militant de la cause animale ? », *Revue française de science politique*, 60, 2, 2010, 335–358.
- Tuan, Y.-F., *Topophilia : a study of environmental perception, attitudes and values*, Columbia University Press, New York, 2^e édition, 1974.
- Voirol, O., « De l'expérience négative à l'agir politique : construction et clôture des causes collectives », in Guillaud Y., Widmer J. (dir.), *Le juste et l'injuste. Emotions, reconnaissance et actions collectives*, L'Harmattan, Paris, 2009, 111–130.
- Voirol, O., « Quel est l'avenir de la théorie critique ? », *Questions de communication*, 21, 2012, 107–122.

Illustrations



Figure 1. (A gauche) Affiche d'exposition « 15 km² d'émotions » pour l'inauguration du tramway de Tours en 2013 ; (A droite) Dossier spécial du magazine de l'agglomération de Tours, *Tour(s)Plus* « Embarquez pour un voyage différent ! », juillet-septembre 2013.



« En 2030, la ligne d'horizon rennaise s'enrichira de nombreux bâtiments innovants, qui viendront compléter les immeubles iconiques du siècle précédent, (les Horizons, le Mabilay, la Barre Saint-Just, Les Champs-Libres ou Cap Mail...). Du Conservatoire au Panorama, en passant par le Mur habité et l'immeuble Chromosome, coup de projecteur sur ces nouvelles pépites au cœur du projet urbain »



« Créer des logements individuels empilés les uns sur les autres, c'est une chose. Mais il faut aussi penser les usages collectifs pour susciter le **désir d'habiter**, faire naître une atmosphère propre au lieu qui nourrisse le sentiment d'identité, d'appartenance » (Th. Collet. Architecte associé, studio 02, Centre commercial Maurepas-Gayeulles)

« Le projet croise deux approches de l'architecture. L'une rationnelle au service d'un outil pédagogique de qualité. L'autre plus sensible pour révéler l'environnement exceptionnel du site. L'écriture du bâtiment est volontairement **sobre**. Simple, épurée. À quoi bon lutter contre un paysage naturel aussi fort ? Autant s'effacer pour le mettre en valeur » (Ph. Dubus, architecte ESMA, Baud-Chardonnet)

Figure 2. Extraits du site internet « 13 pépites architecturales », <https://social.shorthand.com/metropolerennes/3geJjAXJ5lj/13-pepites-architecturales-pour-inscrire-rennes-dans-la-modernite>



« Les échanges autour de projets ne permettent pas toujours d’interroger ce qui fait la qualité de la vie perçue dans un quartier. Or habiter un quartier, c’est développer petit à petit une familiarité avec les lieux que l’on fréquente au quotidien ; se laisser gagner par une émotion produite par une perspective, un arbre remarquable, une belle maison ; dessiner des parcours de balade et découvrir. Les services de la ville comme les habitants ont beaucoup à partager de cette poésie de la vie en ville pour alimenter les politiques publiques qui ont, de près ou de loin, rapport avec l’évolution de notre cadre de vie. Cet atelier citoyen doit y contribuer. Alternant reportage photographique, déambulations collectives et séances de travail avec un paysagiste et des étudiants, l’atelier « Diagnostic sensible du paysage » portera sur les objets de travail suivants : Apporter votre vision du paysage, à partir de votre ressenti. Identifier les points forts et les points faibles du paysage. Etablir des recommandations pour l’avenir. »

Figure 3. (A gauche) Page de couverture de l’avis issu de l’atelier citoyen « Diagnostic sensible du paysage de Breil-Barberie » présenté en juin 2013 ; (A droite) Extrait de la présentation « du contexte et de la problématique de la démarche de dialogue citoyen » (Ville de Nantes).



Figure 4. (A gauche) Tract, réalisé et diffusé par le collectif « Tous aux prairies ! », appelant à la manifestation dans le cadre de la contestation du projet d’aménagement des prairies Saint-Martin à Rennes ; (A droite) Manifestation d’opposants au projet d’aménagement des prairies Saint-Martin à l’occasion du conseil municipal de la ville de Rennes le 23 mars 2013.